

2) Foire du livre de Bruxelles

La Partie canadienne rappelle que le Ministère des Affaires extérieures accorde régulièrement des subventions à des représentants de l'édition canadienne pour se rendre à cette Foire.

La Partie canadienne informe la Partie belge que la participation canadienne est maintenue pour 1976. Elle se félicite de la participation de la Belgique à la 1ère Foire internationale du livre de Montréal en mai 1975 et souhaite que la Belgique maintienne sa participation pour les années à venir.

La Partie belge se réjouit de cette information et partage le souhait de la Partie canadienne.

3) Prix littéraire Belgique-Canada

Ce prix de lettres françaises est attribuable par alternance à un écrivain du Canada et de la Belgique. La Partie canadienne informe la Partie belge qu'elle portera le montant du prix à \$2,500. En 1975-76, le prix sera attribué à un auteur canadien. La Partie canadienne propose à la Partie belge que le prochain prix soit remis à l'occasion des Manifestations canadiennes au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles en février 1976.

La Partie belge accepte la suggestion de la Partie canadienne et en fera part aux autorités concernées.

4) Echanges: Bandes de bibliographies nationales

La Partie canadienne informe la Partie belge de l'intérêt de la Bibliothèque nationale du Canada d'entreprendre avec la Bibliothèque Royale de Belgique un échange de bandes de bibliographies. La Bibliothèque nationale serait prête à mettre les bandes canadiennes à la disposition de la Partie belge, si elle le désire, étant entendu qu'elle recevrait éventuellement les bandes belges en échange.

La Partie belge signale à la Partie canadienne que ses bandes seront prêtes en 1976 et que les deux Bibliothèques pourront négocier de concert les modalités de cet échange.

5) Echanges de publications officielles

Les deux parties se félicitent des échanges de publications, officielles et non-gouvernementales entre la Bibliothèque nationale du Canada et la Bibliothèque Royale de Belgique.